

NOUR - LE NON-RECOURS AUX SERVICES ACCUEIL TEMPS LIBRE ET AUX MILIEUX D'ACCUEIL DE L'ONE

Présentation de la recherche : démarche, principaux
résultats, pistes d'action
19/01/2023

ORDRE DU JOUR

- Problématique
- Méthodologie
 - Approche territoriale
 - Entretiens
- Les différents types de non-recours
- En guise de conclusion et pistes pour la suite

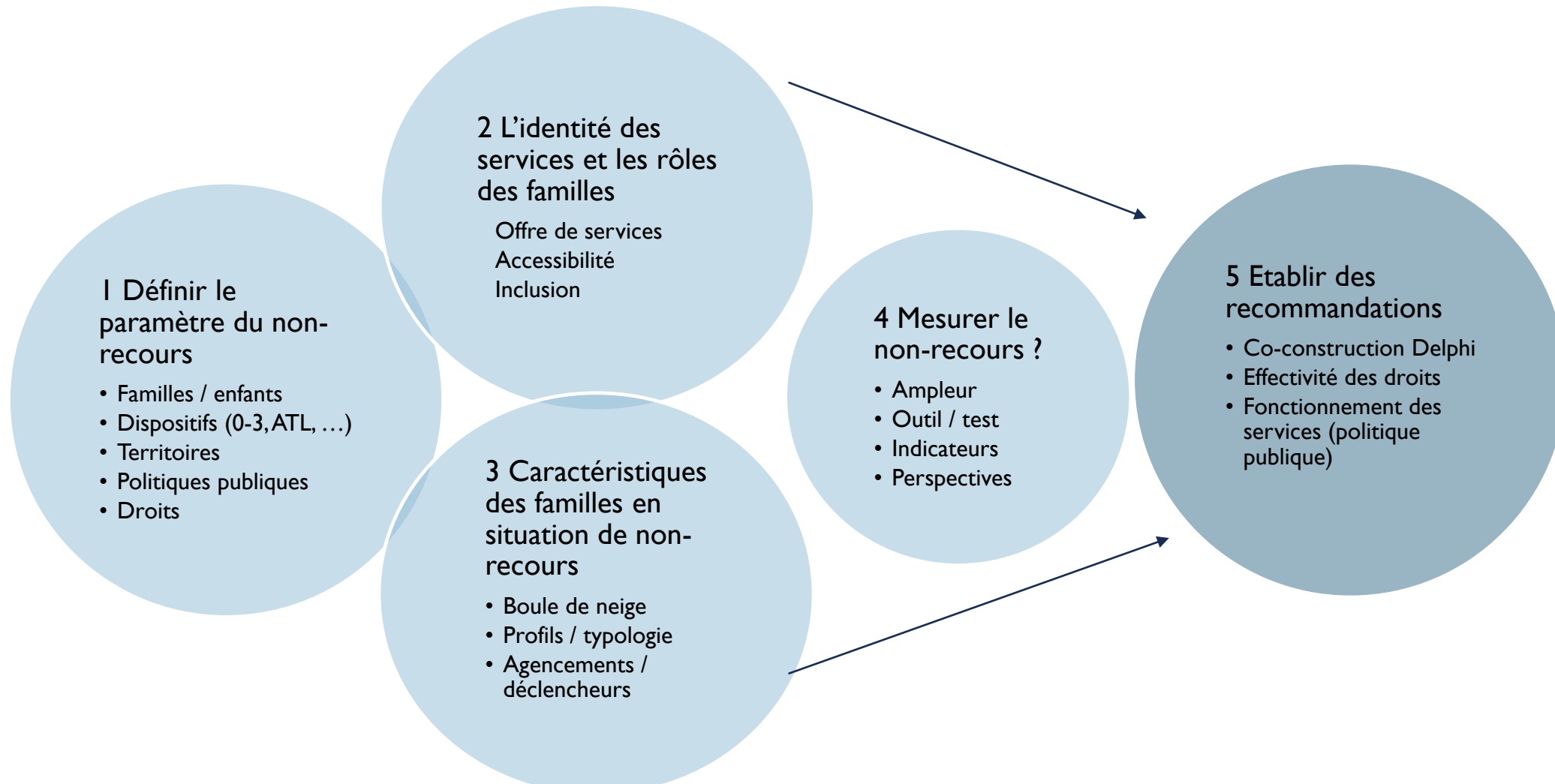


PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

LE PROTOCOLE DE RECHERCHE ET LES QUESTIONNEMENTS ASSOCIÉS



RAPPEL DU PROTOCOLE : SCHÉMA RÉCAPITULATIF



RAPPEL DES QUESTIONS DE RECHERCHE ET OBJECTIFS

- Existe-t-il des critères / des niveaux / des nuances dans le non-recours ? Dans le secteur de l'EAE, comment se matérialise le non-recours ? Etat des lieux de la littérature.
- Comment se caractérise l'offre de services d'EAE sur un territoire donné ? Mettre en évidence les éventuels hiatus entre identité choisie des services et rôle assigné par les familles.
- Quels sont les profils des familles en situation de non-recours aux services d'EAE ? Quels sont les déclencheurs de ces situations de non-recours ?
- Comment appréhender quantitativement l'ampleur du non-recours ? Quelles limites ? Quelles perspectives ? Pour quel usage ?
- Considérant que l'éducation et l'accueil sont des droits pour l'enfant, comment garantir son effectivité pour toutes les familles ? Elaboration de recommandations



MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

APPROCHE TERRITORIALE ET ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS



MÉTHODOLOGIE (1) : RAPPEL GLOBAL

- Revue de littérature semi-systématique
- Approche qualitative :
 - Détermination de clusters
 - Choix de 5 territoires => approche dynamique
 - 36 entretiens auprès de 47 professionnel·le·s
 - 35 entretiens auprès de 37 familles
- Investigations pour l'élaboration d'un dispositif d'identification systématique du NR
- Méthode inspirée du Delphi pour élaborer les recommandations

MÉTHODOLOGIE (2) : FOCUS SUR LA PARTIE QUALITATIVE

Territoire	Nombre d'entretiens auprès de professionnels	Nombre de familles interviewées
Pin	9 (3 PE, 3 ATL, 3 PE+ATL)	9
Tilleul	6 (2 PE, 2 ATL, 2 PE+ATL)	1
Hêtre	12 (5 PE, 2 ATL, 5 PE+ATL)	12
Érable	5 (3 PE, 2 ATL)	0
Chêne	6 (1 PE, 1 ATL, 4 PE+ATL)	11
Hors territoire		2

- La disparité dans l'accroche aux familles est un résultat en soi !

PRINCIPAUX RÉSULTATS ISSUS DE L'ANALYSE EMPIRIQUE

- Des typologies de non-recours aux milieux d'accueil de la petite enfance
- Des profils de trajectoires au sein des lieux d'accueil de l'ATL
- La mise en exergue de grands enjeux et points d'attention

LE NON-RECOURS PAR 'NON-CONCERNEMENT' : FACTEURS EXPLICATIFS

Ou le fait de ne pas se sentir concerné par les services proposés par les milieux d'accueil.
Principaux déclencheurs :

- Les parents concernés n'ont **jamais fréquenté un milieu d'accueil** lorsqu'eux-mêmes étaient enfants et n'ont donc pas l'idée de se tourner vers ceux-ci. La culture familiale joue ici un rôle important.
- Le **rapport à la santé** conditionne aussi, dans une certaine mesure, ce type de non-recours par non-demande.
- Ces familles possèdent la **'capacité'** de se passer des MA (réseau social/familial dense ou parent au foyer) ce qui explique qu'elles ne cherchent pas davantage à se renseigner sur l'offre existante sur le territoire.

CE QUI ÉBRANLE LE NON-RECOURS PAR 'NON-CONCERNEMENT'

- Lorsque l'offre suscite la demande : l'arrivée d'un opérateur de service « providentiel »,
- Lorsque le besoin émerge d'une rupture dans le parcours familial : le ménage n'a plus les capacités suffisantes pour se passer d'un milieu d'accueil pour son ou ses enfants. Franchir le seuil de la demande tend alors à devenir une contrainte nécessaire.

Enjeu : apparaît ici l'importance de transformer le besoin en demande réelle au risque de faire basculer le ou les parents vers la non-adhésion.

LE NON-RECOURS PAR 'NON-ADHESION': FACTEURS EXPLICATIFS

Ou le fait d'être en désaccord avec les services offerts par les milieux d'accueil. Principaux déclencheurs :

- La remise en cause de la mission même de l'accueil (liée à la culture familiale, à l'adhésion à des modèles éducatifs jugés incompatibles avec ceux développés au sein des MA)
- La remise en cause des modalités de déploiement de l'offre, mais pas de la mission d'accueil en tant que telle.
- Une expérience au sein d'un MA vécue difficilement par le ou les parents, parfois liée à l'intervention d'un intermédiaire social (non-recours qui fait suite à un recours 'malheureux')

CE QUI ÉBRANLE LE NON-RECOURS PAR 'NON-ADHESION'

- L'intervention d'un intermédiaire (le plus souvent issu des services sociaux),
- L'expérience du MA,
- Une rupture dans le parcours du ou des parents qui amène à un recours contraint.

Enjeu : Faire en sorte que ces 'éléments déstabilisateurs' ne renforcent pas la non-adhésion mais au contraire, lèvent la défiance des parents (levier à trouver dans l'amélioration de la qualité de la relation d'accompagnement, dans l'amélioration de la qualité des MA)

NON RECOURS PAR DECOURAGEMENT, LES FACTEURS EXPLICATIFS

Ou le fait de renoncer aux services d'accueil parce qu'on appréhende une procédure trop coûteuse ou qu'on anticipe un refus. Principaux déclencheurs :

- La famille n'effectue pas de demande dans la mesure où elle a **intégré le discours** dominant selon lequel le nombre de places est limité, **ces places devant de fait être réservées à certains plutôt qu'à d'autres.**
- Les familles concernées, en lien avec les services sociaux, **se sentent obligées de démontrer leur autonomie et leur responsabilité** ce qui entraine paradoxalement un repli sur soi et les amènent à cacher leurs besoins.
- La famille anticipe une **incompatibilité** entre ses contraintes personnelles et professionnelles et les modalités d'accès aux milieux d'accueil.

CE QUI ÉBRANLE LE NON-RECOURS PAR DÉCOURAGEMENT

- Le recours à des opérateurs privés (ou autres ?) qui apparaissent, pour certains d'entre eux, plus flexibles et moins contraignants
- L'entrée dans un parcours d'insertion socio-professionnel accompagné,
- Un maillage social fort et des liens renforcés entre services sociaux et milieux d'accueil.

Enjeu : Faire émerger les besoins de ces familles (qui ne passent pas le seuil de la demande) pour y répondre de façon adaptée.

NON-RECOURS PAR 'NON-RÉCEPTION' DU SERVICE OU SUITE À LA 'NON-PROPOSITION' DE CELUI-CI : LES FACTEURS EXPLICATIFS

Ou le fait de manifester des besoins mais de ne pas avoir de réponses positives ou de ne pas se voir proposer des solutions. Principaux déclencheurs :

- **Une réponse négative** (voire absence de réponse) suite à une demande d'accueil de la part de la famille,
- Transmission d'une **information erronée ou incomplète** sur l'accessibilité des milieux d'accueil,
- **Sélectivité** dans la transmission des informations.

CE QUI EBRANLE LE NON-RECOURS PAR 'NON-RÉCEPTION' OU PAR 'NON-PROPOSITION'

- Le repli sur des opérateurs privés,
- L'entrée dans un parcours d'insertion socio-professionnel accompagné,
- Un maillage territorial dense et une mise en réseau entre acteurs politiques, institutionnels et opérateurs de l'accueil qui permet de trouver des solutions.

Enjeu : Dépasser les contraintes inhérentes au manque de places disponibles dans les milieux d'accueil afin de favoriser un accès qui ne soit pas uniquement lié à la fonction économique des services.

UN RECOURS CIBLÉ À L'ATL, LORSQUE L'ÉVEIL DE L'ENFANT EST AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

- Concerne des familles qui sont en non-recours des MA de la petite enfance par 'non-concernement' ou 'non-adhésion' (culture familiale et valeurs éducatives fortes et souvent mises en avant)
- Par opposition, fréquentation des LREP et recours à des opérateurs (privés souvent) permettant un accès précoce à des activités culturelles et sportives.
- Une forte demande en accueil du temps libre mais un non-recours volontaire à l'accueil extrascolaire et aux plaines de jeu.

Point d'attention : les témoignages recueillis mettent en lumière le manque de reconnaissance criant de tout un pan de l'ATL.

UN RECOURS LIMITÉ À L'ATL, LORSQUE SEULE LA FAMILLE RASSURE

- Concerne des familles qui sont en non-recours des MA de la petite enfance par 'non-concernement' ou 'non-adhésion' (méfiance vis-à-vis de l'extérieur)
- Repli sur la sphère familiale pour la socialisation de l'enfant, que ce soit avant ou après trois ans (favorisent les liens forts)
- Lorsqu'il y a recours, c'est via l'intervention d'un réseau de proches et, bien souvent, il s'agit de répondre à une demande exprimé par l'enfant.

Point d'attention : les témoignages recueillis laissent entrevoir l'importance de l'intervention de certains intermédiaires pour lever les craintes concernant le recours aux activités ATL et pour favoriser une meilleure connaissance de celles-ci.

UN RECOURS LIMITÉ, LORSQUE L'OFFRE EST TROP RESTRICTIVE

- Concerne principalement des parents d'enfants à besoins spécifiques ayant une demande forte mais qui reste sans réponse (notamment lorsque cette demande s'accompagne d'une volonté d'inclusion dans les lieux 'mixtes')
- Concerne également des parents résidant en milieu rural et étant confrontés à une offre très restreinte.

Point d'attention : les témoignages recueillis font apparaître l'incapacité du secteur de l'ATL à prendre en charge les besoins des enfants dans toute leur diversité. En filigrane apparaît le sous-financement du secteur et des problématiques liées à la qualité de l'accueil.

UN RECOURS UTILITAIRE À L'ATL, LORSQUE L'OFFRE EST MISE À PROFIT DU OU DES PARENT(S) QUI TRAVAILLE(NT) ET DE L'ENFANT QUI APPREND

- Des familles qui, pour la plupart d'entre elles, étaient en demande d'un milieu d'accueil pour leur jeune enfant (certaines ont pu y recourir, d'autres ont été en non-recours par 'non-réception' ou par 'découragement').
- Demande importante en accueil du temps libre liée principalement à sa fonction économique. Recours important à l'accueil extrascolaire et recours aux autres activités ATL quand elles sont proposées par l'école et que l'accessibilité financière le permet.

Point d'attention : les témoignages recueillis laissent apparaître le manque de valorisation des fonctions éducatives et sociales de l'accueil. L'accessibilité financière et le caractère élitiste de certaines activités apparaît en filigrane des situations de non-recours identifiées chez ce profil de parents.

UN RECOURS OPPORTUNISTE À L'ATL, LORSQUE LES FAMILLES SE SAISISSENT DE L'EXISTANT POUR SATISFAIRE DES BESOINS DIVERSIFIÉS

- Il s'agit du profil de familles de plus hétérogène. Ces dernières sont très en demande de (mil)lieux d'accueil pour leur(s) enfant(s), que ce soit dans leur fonction économique ou éducative, que ce soit avant ou après trois ans.
- Ces familles sont constamment amenées à effectuer des arbitrages pour identifier l'offre la plus adaptée aux besoins de leur(s) enfant(s) et à leurs contraintes de parent(s).

Point d'attention : les témoignages recueillis mettent en évidence l'importance de la question de l'accessibilité, accessibilité financière et géographique, accès à l'information sur l'existant et prise en compte de l'emploi du temps professionnel du ou des parents (souvent peu compatible avec certaines activités ATL).



**En guise de conclusion et pistes d'action pour
la suite**

Derrière le non-recours, des expériences diverses et évolutives, liées aux trajectoires familiales

- ⇒ 5 types de non-recours, et 5 profils d'utilisateurs (cf diapositives précédentes)
- ⇒ Ces situations se présentent différemment selon le champ étudié:
 - ⇒ Dans l'accueil 0-3 ans → NR = expérience qui:
 - ⇒ s'ancore dans les trajectoires familiales
 - ⇒ se décline selon les réalités territoriales et les interventions d'acteurs intermédiaires (les connecteurs)
 - ⇒ est évolutive
 - ⇒ Dans l'ATL --> aucune famille en non-recours complet:
 - ⇒ Hétérogénéité du secteur → diversité de l'offre → réponse à une diversité de besoins
 - ⇒ Familles utilisatrices de certains services et pas d'autres
 - ⇒ Motifs du NR variables selon le type de service
 - ⇒ Liens complexes entre types de NR, types de lieux d'accueil, représentations réciproques, caractéristiques et trajectoires des parents, maillage territorial, connaissance réciproque des acteurs-clés, etc

Pistes pour la suite (1/7)

- Travailler sur l'accessibilité
- Agir sur le non-recours nécessite de **travailler toutes les questions liées à l'accessibilité**, tant primaire que secondaire, des milieux d'accueil subventionnés par l'ONE et ce, à tous les niveaux d'intervention concernés.
- tous les freins d'accessibilité habituellement relevés dans la littérature sont à l'œuvre et ont une influence déterminante sur les pratiques des familles en matière de recours ou de non-recours aux milieux d'accueil, tant dans le secteur de l'accueil petite enfance que dans celui de l'ATL.

Pistes pour la suite (2/7)

➤ Retisser le maillage territorial, levier pour le recours

- ⇒ Approche territoriale → approche dynamique
- ⇒ disparité au niveau de la densité du maillage social, institutionnel et associatif entre les territoires, en l'occurrence en matière d'accueil de l'enfant, mais probablement aussi de façon plus globale
- ⇒ un maillage dense, « quand il va de pair avec sa lisibilité et donc avec un regroupement et une mutualisation des pratiques et des services, participe sans conteste à la lutte contre le non-recours aux droits sociaux, à plus forte raison lorsque celui-ci est lié au découragement des usager·e·s » (Bonnetier & Wagener, 2018) → particulièrement vrai pour les publics fragilisés
- ⇒ Protocole:
 - ⇒ expérimenter la force des liens existants au sein de chaque territoire
 - ⇒ approcher la (non) visibilité - fluidité - intelligibilité de l'information relative à l'offre d'accueil existante & aux différent·e·s acteur·rice·s ressources présent·e·s sur le territoire
 - ⇒ Le NR, une question dont il faut se saisir ?
 - ⇒ Quelle possibilité pour les professionnel·le·s, de connaître les situations de vie et besoins des familles ?
 - ⇒ La question du maillage dépasse les frontières géographiques des territoires

Pistes pour la suite (3/7)

Mettre un focus sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap

- ⇒ Problématique récurrente, dans l'accueil 0-3 ans, l'ATL ou même à l'école: recourir à des structures ordinaires → nœuds → impasse de la demande → conséquences lourdes pour l'enfant et la famille
- ⇒ Ces familles se retrouvent dans toutes les typologies du NR
- ⇒ Des initiatives intégratives ou inclusives existent, mais restent rares. Or elles pourraient être inspirantes, au bénéfice de tous et toutes
- ⇒ Enfants à caractéristiques particulières (HP) → conditions d'accueil peuvent être problématiques aussi

Pistes pour la suite (4/7)

Rendre visible et sensibiliser aux 3 fonctions de l'accueil

- ⇒ Les 3 fonctions de l'accueil, la non-hiérarchie de celles-ci et le droit à l'accueil pour tous les enfants --> pas encore une évidence partout
- ⇒ Meilleure visibilisation des 3 fonctions et de leurs bénéfices complémentaires
 - recours éclairé aux structures d'accueil
 - modification des représentations de certaines familles vis-à-vis des structures subventionnées
- ⇒ Fonction éducative: importance du JEU LIBRE !

Pistes pour la suite (5/7)

(Re)penser les liens entre école et ATL

- ⇒ Ecole = institution-clé dans l'analyse des facteurs associés au (non)-recours aux structures de l'ATL
- ⇒ Rôle crucial dans l'accès à l'ATL:
 - ⇒ Opérateur d'accueil
 - ⇒ Pourvoyeuse de locaux
 - ⇒ Vecteur privilégié concernant l'offre existante
- ⇒ Persistance de la norme scolaire
- ⇒ Lieu d'instruction par excellence → Vecteur de réussite sociale (ou pas)
- ⇒ Liens étroits, sensibles et complexes, à investiguer davantage, vers de meilleures synergies inter-institutionnelles, au profit de tous et toutes, et en particulier des enfants et des familles les plus éloignés.

Pistes pour la suite (6/7)

Développer l'« outreach », aller à la rencontre des familles

- ⇒ Pour des nombreuses familles, le NR est lié à une méfiance profonde
- ⇒ Pour toutes les familles qui ne franchissent pas le seuil → important de développer des stratégies permettant d'aller à leur rencontre là où elles se trouvent; cela permet de:
 - ⇒ développer un lien de confiance
 - ⇒ leur faire connaître l'offre existante, en déconstruisant les éventuels préjugés
- ⇒ Différentes initiatives ont été mentionnées lors de nos investigations; il en existent beaucoup d'autres, qui gagneraient à être documentées

Pistes pour la suite (7/7)

Quantifier le non-recours: pourquoi ? Comment ?

- ⇒ Extrêmement complexe, quel que soit le secteur étudié
- ⇒ 4 freins principaux liés à la récolte de données quantitatives:
 - ⇒ Freins liés à la définition du non-recours
 - ⇒ Freins liés à la population concernée
 - ⇒ Freins liés au processus de récolte des données
 - ⇒ Freins contextuels
- ⇒ Questions préalables:
 - ⇒ Que cherche-t-on à savoir exactement ?
 - ⇒ Comment veut-on / va-t-on utiliser les données ?
 - ⇒ Questions d'ordre éthique